

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19603 - 76ÈME ANNÉE

Une semaine après la signature qui doit relancer le chantier de la route en mer, étonnant silence de la Région Réunion

NRL : l'accord déjà signé pour calmer les transporteurs vraiment finalisé ?

Voici une semaine, un accord entre le Groupement GTOI-SBTPC-GTOI a mis fin à un mouvement de transporteurs. La seule communication officielle issue de cette rencontre est un communiqué de la préfecture de La Réunion, annonçant que les travaux concernant la digue entre La Possession et la Grande Chaloupe commenceront le 15 septembre. Aucune autre information concernant les conditions de cette reprise n'a été rendue publique, alors que la Région Réunion s'était engagée à le faire cette semaine. Avant cet accord, des transporteurs s'étaient installés aux abords de la Région Réunion pour demander des explications à Didier Robert au sujet de la seconde partie du chantier de la route en mer, toujours pas démarré 10 ans après la présentation du projet, et bientôt 7 ans après la pose de la première pierre.

Pas de matériaux à l'horizon

La cause du blocage est un désaccord entre le Groupement et la Région Réunion au sujet du paiement d'un surcoût. Il était question d'une somme comprise entre 150 et 200 millions d'euros alors que selon les déclarations faites à la presse vendredi dernier par différents protagonistes, l'accord aurait porté sur une somme de 40

millions d'euros.

L'enjeu est considérable pour ces transporteurs, car le choix technique voulu par la Région Réunion pour cette seconde partie de chantier visait à privilégier des transporteurs. Il s'agissait en effet de construire une digue supportant une route à 6 voies entre La Possession et La Grande Chaloupe. Croyant bénéficier d'un carnet de commandes bien remplis pendant plusieurs années, des transporteurs se sont endettés pour acquérir des camions pour transporter les matériaux nécessaires à l'édification de cette digue. Mais tout cela a été décidé sans que les promoteurs du chantier ne se soient préalablement assurés de la disponibilité de ces matériaux à La Réunion. Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence : ces matériaux ne sont pas disponibles dans notre île. Et les camions importés prennent la poussière alors qu'il faut bien les payer. En effet, l'idée d'ouvrir une méga-carrière à Bois-Blanc pour y extraire ces matériaux continue de s'éloigner. Le dernier avis de l'Autorité environnementale en date du 22 juillet dernier est très clair : des procédures préalables sont indispensables, et des précisions doivent être apportées dans la provenance des matériaux.

Dans son édition d'aujourd'hui, « Le Quotidien » rappelle l'existence d'une ligne de fracture dans la plate-forme syndicale des

transporteurs. Vendredi dernier, le courant Caroupaye-Mongin félicitait Didier Robert à la sortie de la préfecture au sujet de l'accord, tandis que l'Organisation des transporteurs indépendants estimaient que la date du 15 septembre était trop éloignée.

Accord sur tout ou partie du chantier ?

Selon notre confrère, la tension monte devant l'absence d'informations. La plate-forme des transporteurs a demandé audience au préfet pour avoir des explications. Le président de l'Organisation des transporteurs indépendants indique que sans réponse, une nouvelle action pourrait commencer mercredi.

Preuve de l'opacité qui entoure l'accord, cette interrogation de notre confrère : l'accord porte-t-il sur la réalisation d'une partie du chantier comme l'indique le Groupement, ou sur l'achèvement de la totalité de l'ouvrage comme l'affirme la Région. C'est à se demander si l'accord signé vendredi n'est pas en train d'être encore en cours de négociation.

M.M.

Billet philosophique

« La responsabilité, c'est essentiel ! »



L'affiche du 9e congrès du PCR en 2017 à Sainte-Suzanne.

Plusieurs penseurs réunionnais nous ont envoyé cette semaine des contributions intéressantes à nos réflexions collectives pour échanger et réfléchir ensemble sur notre société et comment la changer au mieux. Nous les remercions.

Nous citerons d'abord Guy Pignolet, un des co-auteurs du drapeau réunionnais et ancien ingénieur chargé de prospectives au CNES (Centre National d'Études Spatiales), qui nous a envoyé un message pour dire : « Oui, la responsabilité, c'est essentiel ! ». Et pour illustrer ça, il nous a transmis un texte en trois langues (le créole réunionnais, le français et l'anglais), intitulé "Shanjanman sé sak i ariv", rédigé en anglais dans "The Oracle of Southern California" (Los Angeles) en octobre 1967 par David Crosby, qui était le chanteur de l'un des groupes les plus populaires et les plus influents de la musique pop : « The Byrds ».

Voici quelques extraits de ce texte : « Avec Bouddha et le Christ et Shiva et Krishna et avec Mohamed et tout le monde semble dire que vous devriez partir planer sur les fleurs et sur vous-même et faire l'amour et que vous êtes amour. (...) Nous devons trouver un moyen de calmer tous les égos. (...) Vous devez vouloir ouvrir votre conscience. C'est le vrai moyen de l'ouvrir... Le fait de vouloir... Et ne pas avoir peur de... Il

vous faut aimer le changement. En tout état de cause, le changement est ce qui est en train d'arriver ! ».

« Détenteurs de capitaux »

Nous citerons ensuite Luc-Laurent Salvador, docteur en psychologie et président de l'association EDUCAPSY, qui nous a envoyé la vidéo de Valérie Bugault, interviewée par Silvano Trotta (<https://www.youtube.com/watch?v=AKaXg5755lk>). À ce sujet, nous publions des extraits du résumé du livre de Valérie Bugault, intitulé "Les raisons cachées du désordre mondial", où elle propose « des analyses de géopolitique, économique, juridique et monétaire » :

« Comment l'idée de démocratie a-t-elle cédé le pas au chaos universel, fait de guerres économiques, etc. ? (...) Derrière le pouvoir politique apparent se profile, dans un jeu d'ombres et de lumières, le véritable pouvoir mondial. Les États sont majoritairement devenus des coquilles vides, dénués de toute légitimité politique, d'autonomie et de souveraineté. (...) Les grands détenteurs de capitaux opèrent à partir de leur quartier général de la City et répartissent leurs forces dans les paradis fiscaux qui ont fleuri aux quatre coins du monde. (...) Toutefois, il existe des

échappatoires au sombre destin promis par les banquiers. Outre ses analyses, le présent ouvrage propose des solutions juridiques, institutionnelles et monétaires permettant de sortir de la nasse civilisationnelle dans laquelle nous nous sommes collectivement enfermés ».

« Un projet réunionnais »

Tout ceci encourage les communistes réunionnais et les autres démocrates du pays à se mobiliser ensemble sur les traces suggérées par la « Résolution du Comité Central du PCR pour faire avancer la liberté et la responsabilité du peuple réunionnais » adoptée à l'unanimité samedi dernier à Sainte-Suzanne et envoyée par le Bureau de Presse du PCR. Cette résolution rappelle notamment que « avant les manifestations des Gilets Jaunes, nous avons alerté le Président de la République en lui proposant de réunir une "Conférence Territoriale, élargie aux forces vives du pays", pour élaborer un projet global et cohérent dans tous les domaines qui servirait de discussion pour un nouveau partenariat entre La Réunion, le Gouvernement et même l'Union Européenne. Cette idée est aujourd'hui largement partagée par de nombreux courants de pensée. L'opportunité de la concrétiser existe ».

Et elle conclut : « Rassembler toutes celles et tous ceux qui aspirent à ce progrès et qui comprennent l'urgence d'élaborer collectivement un projet réunionnais est impératif. En particulier, avant les échéances importantes pour la Région et le Département ».

Roger Orlu

Edito

Bienvenue Mme la Rectrice

Madame Chantal Manès-Bonnineau vient de prendre ses fonctions au Rectorat de La Réunion.

À peine arrivée, le débat porte sur ses origines réunionnaises. D'ailleurs, on se rappelle des encouragements publics lors de la nomination de son prédécesseur, M. Marimoutou.

Bien sûr, nous ne pouvons que nous féliciter que ce poste à haute responsabilité dans notre île soit occupé par un enfant du pays. C'est une longue lutte et on connaît par cœur les slogans : « Donne Kréol trvay », « Nou lé kapab dan nout pèï », « à compétences égales, l'emploi aux réunionnais »,...

Cependant, tout cela ne doit nous faire oublier l'ampleur de la tâche à accomplir pour celle qui arrive.

En effet, dès 2013, l'INSEE a eu cette expression : « La Réunion est un Département, socialement hors norme ». Depuis 7 ans, rien n'a réellement changé sur le fond. C'est un département qui cumule les injustices dont certaines organisées depuis le plus haut sommet de l'Etat. Que peut faire la Rectrice ?

Prenons un critère. Ici, 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté monétaire qui est un référentiel national. Dans ce Département de droit commun depuis 74 ans, le coût de la vie est si élevé que l'Etat a trouvé juste de compenser ses agents par un supplément de revenu de 35 % minimum. Mais, le même État qui fixe le montant des minimas sociaux, du Smic et des retraites ne trouve pas utile de créer une compensation pour les autres trois quarts de la société.

Prenons un critère d'un autre ordre. Pôle emploi vient de publier des statistiques pour le 2e

trimestre 2020. On apprend ceci : « le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 140 020. Ce nombre augmente sur le trimestre de 5,6 %, soit + de 7370 personnes ». A ce constat, il faut ajouter les milliers de jeunes qui ont quitté le cycle scolaire en Juillet. Tout en rappelant que 260 000 scolarisés poussent derrière, et la population continue d'augmenter...

Ces réalités sociales « hors norme » développent un sentiment d'injustice hors norme ; celles-ci pénètrent l'Ecole, divisent la communauté scolaire et polluent les relations entre les enfants. Les pédagogues et les Collectivités font des efforts hors norme pour accompagner l'Administration scolaire et les parents. Malgré tout, le climat social est tendu.

Dans ce contexte déjà très difficile, comment la Rectrice va-t-elle aborder les chantiers importants restés en suspend ? Citons, en premier lieu le respect de l'enfant dans son environnement naturel et culturel. La place de la langue maternelle de l'enfant réunionnais. L'élaboration d'un calendrier qui tienne compte du climat d'ici. Le lourd héritage historique, etc. Il y aura-t-il un travail de concertation avec les acteurs locaux ?

Au-delà de sa nomination et de ses origines réunionnaises, Madame Manès bénéficie du climat politique favorable qui a porté 4 Femmes à la fonction de Maire, notamment à Saint Denis et Saint Paul, parmi les plus grandes Communes de la République. Il est légitime pour nous de penser à un saut qualitatif alors, Bienvenue Madame et bonne réussite !

Julie Pontalba

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Le mond la pankor fini avèk bann dézast ékolozik

Sak la rogard la télé néna dé troi soir d'sa, moin lé sir, konm moin, zot la pans in puisans nikléèr-l'avé larg in bonb atomik dsi Bayrouth, la kapital Lo liban si tèlman tout zafèr téi pète dan la vil, si tèlman dofé téi pran in pé partou. In zoinalis pri dann la katastrof, konm li téi koné pa ankore kosa k'lavé arivé, momandoné la mèm parl in katastrof nikléèr.

Poitan lété pa sa ! Lété sinploman in éstok nitrate d'amonium mal protézé ké la ésplozé. Kosa i lé sa ? Kékshoz i ansèrv pou fabrik l'angré shimik. Pou kosa ? Sinploman pou ansèrv dann l'agrikiltir, in pé va di modèrn,-alon plito di tradisyonèl... Zot i souvien sak l'ariv Toulouse néna in bon koup de tan ? Zot i souvien l'izine AZf ? é bin, figir azot, sé la mèm shoz ké l'ariv dann Bayrouth alé oir dan la plipar bann péi, i koné koman i fo éstok bann produi-la pou évite o makimom bann katastrof konmsa...

Lil Maurice, koté nou, a désan kilomète, dopi plizyèr zour néna in tankèr zaponé, lé pri dsi in ban la sab é lé inposib ziska zordi pou romète ali a flo. Sof ké yèr, gouvèrnman morisien l'anons dann la kok lo bato, néna in fisitr é bann produi pétrolyé i sort par lo fisir avèk konm risk polyé la koté, landroi néna bann éstasyon balnèèr épi détrui la biodiversité marine. Poitan ni koné dopi Paul Vergès kan lété prézidan la réjyon, bann produi-la la pa vréman nésésèr pars i pé ranplas azot par bann miks lénèrzi prop.

Astèr, ni sort aprann lo méyèr miel dann lo mond i fabrik dann Kuba pars laba i ansèrv pi kisoï l'angré shimik, kisoï dézèrban, kisoï ankore bann produi fitosanitèr shimik é poitan i pé fé in l'agrikiltir prop, bien rantab, bien bon pou la santé d'moun. Mé sa i aranjan pa bann kapitalis, sa i raport pa zot milyar par dsi milyar, sa i anpèsh bann laboratoir fé zot bèr ds i la santé d'moun.

Mézami, bon solisyon néna pou l'imanité, pou la natir, pou son biodiversité, pou éstop bann katastrof, mé malorozman lo mond la pa fini avèk bann dézast ékolozik toultan lékonomi kapitalis ba kontinyé domine lo mond.

Justin